



Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

Castors vs urbanisation : un nouvel outil aux mains des gestionnaires municipaux

Saint-Faustin-Lac-Carré, le 31 mai 2017 – L'Organisme de bassins versants des rivières Rouge, Petite Nation et Saumon (OBV RPNS) a le plaisir d'annoncer l'acceptation par le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) du rapport final du projet de Conception de plans municipaux d'action reliés à la présence de castors, réalisé en partenariat avec neuf municipalités de sa zone de gestion.

Dans les régions des Laurentides et de l'Outaouais, la gestion des populations de castors représente un défi majeur auquel sont régulièrement confrontés les acteurs de l'eau, particulièrement les municipalités et les MRC, tenues d'intervenir dans le cadre de la *Loi sur les compétences municipales*. Leur défi : déterminer quels barrages de castor présentent un risque de bris et pourraient causer des dommages aux infrastructures comme les routes et les bâtiments. Certains secteurs s'avèrent plus à risque que d'autres, particulièrement ceux dans lesquels le développement urbain s'est intensifié au cours des dernières années et où la présence des barrages rime avec menace envers la sécurité des biens et des personnes.

En réponse à une demande croissante des gestionnaires du territoire, cette initiative vient outiller les municipalités d'un plan d'action pour leur territoire à l'échelle locale, établi selon leurs priorités et accompagné d'un document de référence, offrant un portrait global de la situation en ce qui a trait au castor dans les régions des Laurentides et de l'Outaouais. Ce dernier résume les problématiques rencontrées par les gestionnaires et le rôle des autres intervenants avant de présenter le territoire d'intervention en termes de populations de castors, leur habitat préférentiel ainsi qu'une panoplie de solutions envisageables afin de favoriser la cohabitation.

Le développement des plans d'action s'est basé sur de multiples séries d'échanges de données entre l'OBV et ses partenaires. L'implication des municipalités a tout d'abord consisté à localiser les barrages de castors de leur territoire. Un spécialiste en géomatique a par la suite cartographié le bassin versant pour chaque barrage en incluant les infrastructures à risque situées en aval des barrages. Avec ces cartes en main, les municipalités ont rédigé, avec l'aide d'un expert en ce qui a trait aux castors, un document comprenant une description du bassin versant, ses caractéristiques, ses problématiques, le rôle potentiel d'un piègeur et une liste d'actions à entreprendre pour prévenir les dommages causés par une rupture de barrage. Ce plan se veut ainsi un outil itératif, qui pourra être utilisé et complété par les municipalités au fur et à mesure des années, créé afin de répondre à de la dynamique changeante des barrages de castors et de l'évolution de l'urbanisation dans certains secteurs.

Le rapport final et les plans d'action des municipalité sont disponibles sur cette page : <http://rpns.ca/plan-municipal-daction-relie-la-presence-de-castors> .



L'OBV RPNS et ses collaborateurs tiennent à remercier chaleureusement le MFFP, via le programme Relève et mise en valeur de la faune, alimenté par les chasseurs, pêcheurs et piégeurs, sans qui ce projet n'aurait pu être rendu possible.

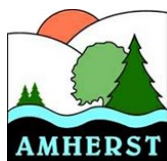
Rappelons que l'OBV RPNS est un organisme à but non lucratif reconnu et mandaté par le gouvernement du Québec. Sa mission est d'assurer la gestion intégrée de l'eau et des milieux de vie, en mobilisant tous les acteurs et usagers du territoire, et ce, dans un processus de concertation, de planification et de mise en œuvre en continu. Son principal mandat consiste à élaborer et à assurer le suivi de la mise en œuvre du Plan directeur de l'eau des bassins versants des rivières Rouge, Petite Nation et Saumon.

Merci à nos partenaires !

**Forêts, Faune
et Parcs**



**Développement durable,
Environnement et Lutte
contre les changements
climatiques**



Ville de
MONT-TREMBLANT



MUNICIPALITÉ DE
BOILEAU



-30-

Source :
OBV RPNS
819.688.5001
dg.adjointe@rpns.ca